

Évaluation des compétences en littératie pour les élèves de 10^e et de 12^e année

Les élèves des écoles secondaires du Yukon doivent passer les mêmes évaluations que ceux de la Colombie-Britannique (C.-B.). Avant de terminer leurs études secondaires, les élèves doivent passer l'évaluation des compétences en numératie de 10^e année ainsi que les évaluations des compétences en littératie de 10^e et de 12^e année. Ces nouvelles évaluations découlent de la restructuration des programmes d'études.

Que faut-il savoir sur les compétences en littératie?

- L'évaluation des compétences en littératie de 10^e année a été introduite durant l'année scolaire 2019-2020.
- L'évaluation des compétences en littératie de 12^e année sera introduite durant l'année scolaire 2020-2021.
- Les deux évaluations des compétences en littératie constitueront une exigence pour l'obtention du diplôme d'études secondaires pour tous les élèves.
- L'évaluation des compétences en littératie évaluera la capacité de l'élève à saisir le sens d'un texte et à l'analyser de manière critique, ainsi que sa capacité à communiquer ses idées.
- L'évaluation des compétences en littératie ne repose pas sur un cours en particulier, mais sur les apprentissages faits dans le cadre de plusieurs matières.
- La littératie fait référence à la capacité à saisir le sens de différents textes et à l'analyser de manière critique, puis à communiquer ses idées dans toute une variété de modes d'expression et à des fins diverses dans des contextes pertinents.
- La littératie est une compétence clé dont les élèves ont besoin pour réussir leurs études postsecondaires et leurs futures carrières.



Quand les élèves passeront-ils les évaluations de compétences en littératie?

Évaluation des compétences en littératie de 10^e année

- Les élèves de 10^e année passeront l'évaluation des compétences en littératie de 10^e année à partir de l'année scolaire 2019-2020.
- L'évaluation des compétences en littératie de 10^e année peut être effectuée en novembre, en janvier et en avril.
- Les élèves peuvent refaire l'évaluation des compétences en littératie pour améliorer leur niveau de compétence. Le meilleur niveau de compétence atteint sera inscrit dans leur relevé de notes.

Évaluation des compétences en littératie de 12^e année

- Les élèves de 12^e année passeront l'évaluation des compétences en littératie de 12^e année à partir de l'année scolaire 2021-2022.
- Durant l'année scolaire 2020-2021, les élèves de 12^e année ne passeront pas l'évaluation des compétences en littératie.

En quoi consiste l'évaluation des compétences en littératie?

Évaluation des compétences en littératie de 10^e année

- L'évaluation des compétences en littératie de 10^e année comporte trois parties :
 - **Partie A** : Dans cette partie, l'élève lit divers types de textes (par exemple, blogues, infographies, articles de journaux ou de magazines, publications dans les médias sociaux) et démontre sa capacité à saisir le sens d'un texte et à l'analyser en répondant à des questions. L'élève montre ensuite sa compréhension par des réponses écrites.
 - **Partie B** : Dans cette partie, l'élève choisit entre deux ensembles de textes et démontre une nouvelle fois sa capacité à saisir le sens d'un texte et à l'analyser en répondant à des questions. L'élève établit ensuite des liens avec ses expériences personnelles par des réponses écrites.



- **Post-réflexion** : Les élèves rédigent une réflexion sur ce qu'ils ont fait et appris durant l'évaluation. Cette section fait partie intégrante de leur apprentissage, mais elle n'est pas notée.

Évaluation des compétences en littératie de 12^e année

- L'évaluation des compétences en littératie de 12^e année est toujours en cours d'élaboration et sera mise en œuvre durant l'année scolaire 2021-2022.

Comment les élèves se préparent-ils?

- Pour aider les élèves à se préparer, la C.-B. met à leur disposition une évaluation type et des vidéos expliquant comment répondre aux différentes questions.
- Les ressources conçues pour aider les élèves à se préparer à l'évaluation des compétences en littératie de 10^e année se trouvent à :
<https://curriculum.gov.bc.ca/assessment/literacy-assessment/evaluation-de-litteratie-francais-langue-premiere-10>.
- Les élèves peuvent également demander des conseils à leur enseignant ou enseignante sur la façon de se préparer.

Résultats

- Les résultats aux évaluations des compétences en littératie des 10^e et 12^e années sont communiqués à l'aide de l'échelle de compétence illustrée ci-dessous.
- Les relevés de notes finaux comprendront le niveau de compétence pour l'évaluation de 12^e année comme évaluation finale de littératie. L'évaluation de 10^e année figurera avec la mention « exigence satisfaite » sur le relevé de notes.
- Les relevés de notes comportent également des résultats exprimés en pourcentage pour chaque cours.
- Les élèves peuvent consulter leurs résultats sur le site de StudentTranscripts à :
www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/support/transcripts-and-certificates (en anglais).



NIVEAU DE COMPÉTENCE			
Émergente	En voie d'acquisition	Maîtrisée	Approfondie
L'élève démontre une compréhension initiale des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension partielle des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension totale des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.	L'élève démontre une compréhension approfondie des compétences et des concepts associés à l'apprentissage attendu.

Autres renseignements :

- Conditions à satisfaire pour obtenir le diplôme d'études secondaires : yukon.ca/fr/diplome-etudes-secondaire
- Informations sur le programme d'obtention du diplôme d'études secondaires : yukon.ca/fr/conditions-diplome-secondaire
- Information sur le site Web de la C.-B. :
 - Numératie : curriculum.gov.bc.ca/fr/assessment/numeracy-assessment
 - Littératie : curriculum.gov.bc.ca/assessment/literacy-assessment/evaluation-de-litteratie-francais-langue-premiere-10

